



Master Image

Master 60

Procédure d'inscription

La période pour les inscriptions en master commence le 19/05/2025 et se termine le 17/08/2025 à minuit.

La plupart des masters organisés à l'IAD sont ouverts aux étudiants titulaires d'un bachelier ou équivalent.

La procédure d'inscription comporte deux phases:

1. Examen du dossier de candidature
2. Entretiens individuels avec les professeurs de l'orientation

Dossier de candidature

La première phase consiste à soumettre son dossier de candidature par courriel à l'adresse admissions-masters@iad-arts.be pour le 17 août 2025 au plus tard.

Soyez prudent, envoyez votre dossier avant la date d'échéance.

Volet administratif

Voici les documents à fournir en format PDF sauf autre indication

1. une photo d'identité (JPG)
2. une copie de votre pièce d'identité recto / verso (ou JPG)
3. une copie de votre extrait d'acte de naissance ou sa version électronique
4. copie du diplôme de fin d'études secondaires
5. copie du diplôme donnant accès au master et les relevés de notes des différentes années d'étude relatifs à l'obtention du diplôme (un détail du cursus s'il s'agit d'une école étrangère est nécessaire pour valider la candidature)

Volet pédagogique

Les documents à fournir sont:

1. Une lettre de motivation (PDF)
2. Un CV complet et à jour (PDF)
3. Un diplôme bachelier en image, bachelier en audiovisuel (PDF)
4. Des liens internet (Vimeo, Youtube, etc.) vers des productions personnelles abouties (court métrage, clip, documentaire, magazine, multicaméra) (format de haute qualité)
5. La présentation d'une expérience de plateau et d'une expérience en multicaméra

Entretiens et auditions

Chaque dossier sera attentivement analysé et une réponse vous sera envoyée concernant l'accès aux entretiens de la deuxième phase.

Vous serez contacté individuellement par courrier électronique via admissions-masters@iad-arts.be, le cas échéant vous recevrez votre convocation à l'entretien (les dates et heures ne sont pas modifiables). Les entretiens sont prévus en présentiel en septembre.

Les entretiens individuels ont une durée de 25 minutes et se déroulent dans les locaux de l'IAD. Pendant cet entretien, vos compétences artistiques et techniques seront analysées par un jury composé de professeurs.

- Connaissance de certains outils (caméra, matériel de machinerie et d'éclairage, logiciels de montage, d'étalonnage)
- Capacité à gérer une équipe de tournage.
- Connaissance des métiers liés à la prise de vue
- Compétences requises au niveau technique et artistique pour mener à bien un projet de film documentaire ou de court métrage
- Capacité d'examiner un scénario dans ses besoins techniques de prise de vue
- Qualité des échanges à propos des supports émis dans le dossier de candidature

A l'issue de cet entretien, vous recevrez la décision de votre admission à l'IAD via un courriel depuis admissions-masters@iad-arts.be le 10 septembre 2025.

Si vous êtes admis à l'IAD, vous recevrez les informations de rentrée en même temps. La rentrée académique a lieu le 15 septembre 2025.

Contact et Renseignements

Si vous avez la moindre question concernant le dossier de candidature, envoyez un courriel à admissions-masters@iad-arts.be